

Prévenir les abus sexuels dans les activités estivales



Du samedi 4 juillet au vendredi 23 août 2020, l'Association Espace de Soutien et de Prévention – abus sexuels (ESPAS) ouvre sa permanence téléphonique d'été.

A disposition sept jours sur sept des organisations qui encadrent des enfants, des jeunes ainsi que des personnes en situation de handicap, des psychologues spécialistes de prévention offrent un service de conseils gratuit lors de questionnement ou en cas de soupçons ou d'abus sexuels avérés.

En moyenne, chaque été, ce sont une quinzaine de situations qui sont relayées aux psychologues. Ces sollicitations concernent principalement les équipes encadrantes face à des questionnements, des comportements sexuels inappropriés ou lorsque des jeunes se confient à propos d'abus dont ils ont été victimes.

L'objectif de la permanence est de conseiller l'organisation et ses membres quant aux démarches à entreprendre. L'association n'agit pas à la place de l'organisation et ne se substitue pas à la police. En tout temps, la responsabilité des décisions prises reste celle de la structure demanderesse.

La permanence

- Date : Du 4 juillet au 23 août 2020
- Horaires : De 10h à 18h
- Téléphone : 079/229.36.20

[Espas info](#)